

Le Maire,
Maurice BATTAS

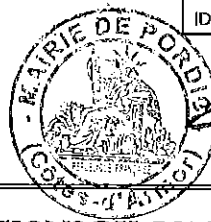
Envoyé en préfecture le 11/05/2020

Reçu en préfecture le 11/05/2020

Affiché le 12/05/2020

ID : 022-200056703-20200505-DB20200503-DE

DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR



N°2020-05-03

COMMUNE DE PORDIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le cinq Mai à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le 30 Avril 2020, se réunissent en séance publique sous la Présidence de Monsieur Maurice BATTAS Maire de Pordic.

ETAIENT PRESENTS : Maurice BATTAS, Alain JOUANNY, Jean Luc BERTRAND, Jean Claude QUETTIER, Loïc TARDY, Marie Claire HOURDEL, Monique LE VEE, Florence LE CORVAISIER, Pierre Anne LE GOFF, Isabelle DESFEUX, Guy RUSSELLE, Marie Pierre COLLIN, Brigitte MANON, Jeanine CLOAREC, Michel CHEVE, Noella CONNEN, Philippe PLESSIX, Emmanuelle EOUZAN (COTTIN), Robert ROLANDO, Michèle CARMES, Claudine ADAM, Rémy LE GRAND, Yvon SOULABAIL, Françoise MICHEL, Joël DE FONTENAY, Pascal URO, Nelly MORO, Martine BOSCHER, Guylaine TUDOT, Laetitia MORIN, Ollivier LE DU.

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ (E.S) :

Evelyne LE GUEN donne pouvoir à Noella CONNEN
Louis EOUZAN donne pouvoir à Maurice BATTAS
Yves LAMOUR donne pouvoir à Alain JOUANNY
Guénaèle GEOFFROY COADIC donne pouvoir à Isabelle DESFEUX
Joseph LE POTTIER donne pouvoir à Jean Luc BERTRAND
Nicole LE LANNO donne pouvoir à Jean Luc BERTRAND
Patrick DELAMARRE donne pouvoir à Françoise MICHEL
Gilbert MALLEDANT donne pouvoir à Joël DEFONTENAY
Nathalie LONCLE donne pouvoir à Ollivier LE DU
Annie GOUEZEL donne pouvoir à Michel CHEVE
Marie Frederique BLOT LE POTTIER donne pouvoir à Claudine ADAM
Andrée VIOUGEA donne pouvoir à Robert ROLANDO

ABSENT(S) / EXCUSÉ : Yannick GUILLOU

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur Michel CHEVE

Nombre de conseillers en exercice : 44

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 43

3) Dénomination de rues du lotissement du clos Pasteur :

Rapporteur : Monsieur Pierre Anne LE GOFF, Adjoint au Maire chargé du cadre de vie

Le lotissement du Clos Pasteur est en cours de viabilisation.

Il est nécessaire de procéder à la dénomination des voies afin d'assurer un adressage correct et la bonne desserte des secours.

Envoyé en préfecture le 11/05/2020

Reçu en préfecture le 11/05/2020

Affiché le

SLO

ID : 022-200056703-20200505-DB20200503-DE

Il est proposé les dénominations suivantes :

- La voie principale du lotissement débouchant de part et d'autre sur la rue Pasteur :
 - « Rue Jean Loïc Minier » du nom lotisseur à l'origine du projet.
- La rue qui part de la rue Jean Loïc MINIER vers la rue de la Toise :
 - « Impasse des hibiscus »
- La rue qui part de l'impasse des hibiscus :
 - « Impasse des noisetiers »
- Quatre voies partant de la rue Jean Loïc MINIER :
 - « Rue des lilas »
 - « Impasse des peupliers »
 - « Allée des tamaris »
 - « Impasse des saules »
- La voie faisant une boucle à partir de la rue Jean Loïc MINIER :
 - « Rue des camélias »
- La voie transversale à la rue des camélias :
 - « Rue des hortensias »
- Trois voies partant de la rue des camélias :
 - « Impasse des genêts »
 - « Impasse des ifs »
 - « Impasse des charmes »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'adopter les dénominations ci-dessus des voies du lotissement du Clos Pasteur conformément au plan joint.

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Maurice BATTAS.

